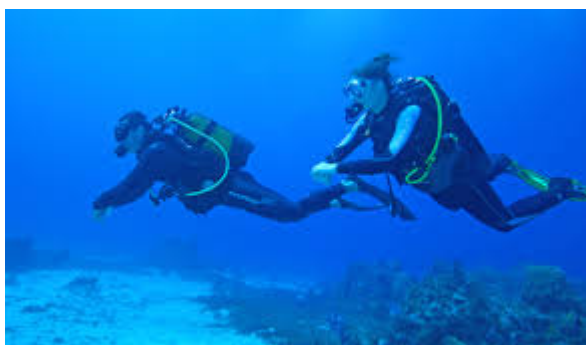


Protocole de sécurité : Plongée en scaphandre

CEPMO - Aout 2018



Ce « **Protocole de sécurité Plongée en scaphandre** » vise trois objectifs essentiels :

- garantir la sécurité des élèves
- accompagner les enseignants(es) dans la compréhension de la notion de chaîne de contrôle
- éduquer au risque au sein de l'école : c'est une mission première de l'EPS au sein du système scolaire.

A. En amont de la pratique

- des **recommandations incontournables** qui doivent être respectées dans toute situation d'enseignement. Ces recommandations précisent des aspects réglementaires et explicitent les gestes professionnels liés à la sécurité.

1. Les aspects réglementaire de la plongée en milieu scolaire – Les textes
2. La zone de pratique et les qualifications requises pour organiser l'enseignement de la plongée en scaphandre en milieu scolaire
3. Les Equipements de Protection Individuelle
4. La station de gonflage

B. Fiche ressources pour la pratique

- des éléments d'information complémentaire de nature pédagogique, technique ou didactique.

- **En début de séance**
- **Au cours de la séance**
- **En fin de séance**

C. Ressources pour aller plus loin

1. Aspect réglementaire de la plongée en milieu scolaire – Les textes

Il n'existe pas de texte cadre relatif au taux d'encadrement des sports de nature. Cependant, il est à noter qu'il existe deux textes non contraignants sur l'Education physique et sportive et le sport scolaire :

- la circulaire n° 2004-138 du 13 juillet 2004 relative aux risques particuliers à l'enseignement de l'EPS et au sport scolaire ;
- la note de service n° 94-116 du 9 mars 1994 relative à la sécurité des élèves : pratiques des activités physiques scolaires.

En pré-requis à cette activité : La circulaire N°2017-125 du 22-08-2017 régissant l'enseignement de la natation dans les premiers et seconds degrés permettant de définir le « savoir nager ».

S'agissant d'une **activité à environnement spécifique**, il convient de s'assurer de la **qualification** de l'enseignant responsable de cet enseignement.

Les collégiens de par leur âge ne peuvent avoir accès qu'à une initiation et éventuellement l'accès au Niveau 1 (âge minimum 14 ans).

La référence sera donc le texte qui régit l'encadrement en **Accueil Collectif de Mineurs** (ACM) et son annexe 11 (Plongée subaquatique de l'arrêté du 25 avril 2012 qui précisent les conditions requises à l'article R227-13 du Code de l'action sociale et des familles) constitueront des repères qu'il est possible d'appliquer au **collège**.

En **lycée** une formation approfondie permet l'accès au niveau 2 (dès 16 ans) et Niveau 3 et 4 (dès 18 ans).

Ces formations nécessitent de plonger en milieu naturel ou en bassin dont la profondeur est supérieure à 6 mètres, **le Code du Sport sera appliqué dans son intégralité**.

2. Zone de pratique et qualification requises pour organiser l'enseignement de la plongée en scaphandre en milieu scolaire

On distinguera deux zones d'évolution : « En bassin dont la profondeur est inférieure à 6 mètres » et « En milieu naturel et en bassin dont la profondeur est supérieur à 6 mètres » espace qui est régit par le code du sport dans sont intégralité.

En bassin dont la profondeur est inférieure à 6 mètres	En milieu naturel et en bassin dont la profondeur est supérieur à 6 mètres
L'enseignant responsable de cet enseignement (appelé directeur de plongée* dans le code du sport) devra être E3 au minimum. • DEJEPS, spécialité " perfectionnement sportif ", mention " plongée subaquatique ". • BEES 1 mention " plongée subaquatique ". • Moniteur fédéral 1 degré de la FFESSM ou FSGT Si plongée avec scaphandre, prévoir plusieurs encadrants (suivant niveau du groupe) Si séance de baptême : un élève par encadrant durant le baptême La faible profondeur permet une initiation et acquisition de compétences qui permettront de plonger en milieu naturel et de préparer le niveau 1 : Savoir s'équiper, s'immerger, s'équilibrer et évoluer. Savoir prévenir pour lui-même les incidents de plongée. Savoir aider un équipier en attente de l'intervention du Guide de Palanquée. Savoir recevoir si besoin l'aide du Guide de Palanquée ou d'un équipier. Savoir appliquer les consignes données par le Guide de Palanquée. En lycée, la plongée en piscine permet de s'entraîner et se préparer aux exercices techniques du niveau 2, 3 et 4 qui se dérouleront en mer. Les élèves majeurs avec le niveau 2 peuvent préparer en piscine l'initiateur (premier niveau d'encadrant E1.)	L'enseignant responsable de cet enseignement (appelé directeur de plongée* dans le code du sport) devra être E3 au minimum. • DEJEPS, spécialité " perfectionnement sportif ", mention " plongée subaquatique ". • BEES 1 mention " plongée subaquatique ". • Moniteur fédéral 1 degré de la FFESSM ou FSGT. Un encadrant pour 4 plongeurs maximum Un apprentissage progressif réalisé sous le contrôle d'un encadrement expérimenté (E2 au lycée, E3 et E4) conditionne la profondeur maximum possible, dans le total respect du Code du Sport. Les compétences à valider sont décrites dans le manuel du moniteur de la FFESSM, fédération délégataire. Les compétences validées sont consignées dans un passeport de plongée au fur et à mesure des acquisitions avec signature et cachet du moniteur.

3. Les Equipements de Protection Individuelle

Les **Equipements de Protection Individuelle** ou « **EPI** » concernent la plupart des composantes de l'équipement du plongeur car il s'agit d'équipements qui visent la protection du corps contre les diverses agressions. Il existe des déclinaisons dans les domaines du travail, des sports, des pratiques de loisirs et/ou de la commercialisation des matériels. (A compter du 21 avril 2018, un [règlement de l'UE 2016/425 du 09/03/16](#) s'applique directement dans les Etats membres.)

EPI –SL (code du sport) et EPI (code du travail)			
Type d'EPI –SL (c. sport)	Normes française et européenne	Points de vigilances Liste des contrôles	Opérations
Masque de plongée EPI de catégorie I	NF EN 250	Avant chaque plongée Contrôler la jupe: si trou/déchirure si désolidarisée du cerclage Contrôler l'état des verres si rayures/impact Contrôler la sangle et les boucles si inopérant si endommagé Après plongée Rinçage	   
Type d'EPI (code du travail)	Normes française et européenne	Points de vigilances Liste des contrôles	Opérations
Détendeur à la demande air : EPI de catégorie III "Appareils respiratoires - Appareils de plongée autonomes à air comprimé et à circuit ouvert".	NF EN 250	Avant chaque plongée Contrôler tous les flexibles: si devisés si coupés si hernie Contrôler l'embout buccal si percé ou abîmé Mise sous pression si fuite Après plongée Rinçage et désinfections des équipements à usage collectif	  
Manomètre sous-marin : EPI de catégorie III "Appareils respiratoires - Appareils de plongée autonomes à air comprimé et à circuit ouvert".	NF EN 250		

Bouée d'équilibrage : EPI de catégorie II "Accessoires de plongée - Bouées d'équilibrage"	NF EN 250	Avant chaque plongée Contrôler le flexible DS: - si devisé - si coupé - si hernie Contrôler l'inflateur et les purges - si fuite ou dysfonctionnement Contrôler l'étanchéité du gilet - Si fuite Après plongée Rinçage	  
Vêtements de plongée: EPI de catégorie II	NF EN 14225-1	Avant chaque plongée Contrôler les fermetures à glissière: - si manque des dents - si curseur HS Contrôler les coutures - si effilochage/usure Contrôler le nylon extérieur - si accros/déchirures Après plongée Rinçage	  
Robinet de bouteille de plongée: EPI de catégorie III	NF EN 250	A la station de gonflage : Contrôler robinetterie Si fuite Si réépreuve plus de deux ans Avant chaque plongée Si fuite	  

Accessoire de plongée	Normes française et européenne	Points de vigilances Liste des contrôles	Opérations
Tuba	NF EN 1972	Avant chaque séance (apnée ou NAP) Contrôler l'embout buccal si percé ou abimé	
Profondimètres et ordinateurs de plongée	NF EN 13319	Avant chaque plongée Vérifier l'état de la pile Si l'instrument ne s'allume pas	
Palmes		Avant chaque plongée Contrôler chausson si palmes chaussantes: si trou/déchirure Contrôler la sangle et les boucles si palmes réglables si inopérant si endommagé	  

Suivi des E.P.I.

- Une fois par an, contrôle de tout le matériel collectif.

- Un responsable doit être identifié

« La personne qui a été désignée et formée pour ». Elle doit donc pouvoir nous justifier de sa connaissance des EPI qu'elle gère et surveille par tout moyen que ce soit : diplôme sportif, certificat de formation chez le fabricant, ancienneté dans le métier, formation interne validée par le responsable de l'entreprise (président de l'association).

Dans le cadre de l'EPS, la personne référente sera l'enseignant(e)EPS-E3 de plongée qui pourra se faire assister d'un enseignant qui a reçu une formation adaptée.

- Un registre des EPI à disposition de tous les utilisateurs de votre matériel, qui comprend pour chaque type de matériel (par lot) :
 - Une fiche de vie
 - La notice du matériel concerné
 - Une pochette réunissant vos factures d'achat.
- Dans le cadre de leur cursus, les élèves en formation Niveau 3 ou 4, peuvent participer avec le responsable identifié à la gestion et au contrôle des EPI. Ils ne peuvent pas signer les fiches de vie ou valider une intervention sur le matériel.

4. La station de gonflage

A. Principaux risques liés à une station de gonflage

Risques majeurs

- Pollution de l'air $\Rightarrow$ FILTRES...
- Explosion $\Rightarrow$ SOUPAPES DE SURETE...

Risques généraux

- Electrocution
- Ruptures de flexibles ou de canalisation
- Courroies, ventilateurs, arbre d'entraînement
- Risques liés à la maintenance
- Chutes
- Niveau sonore

Une station de gonflage est une zone potentiellement DANGEREUSE

- Installation conforme aux normes.
- Limiter l'accès.
- Mise en œuvre et maintenance par du personnel compétent et informé.
- Registre de suivi. (Temps de gonflage, entretien)
- Réparations importantes / contrôles par expert agréé.

B. Affichages obligatoire au gonflage

Liste des personnes autorisées à utiliser le compresseur

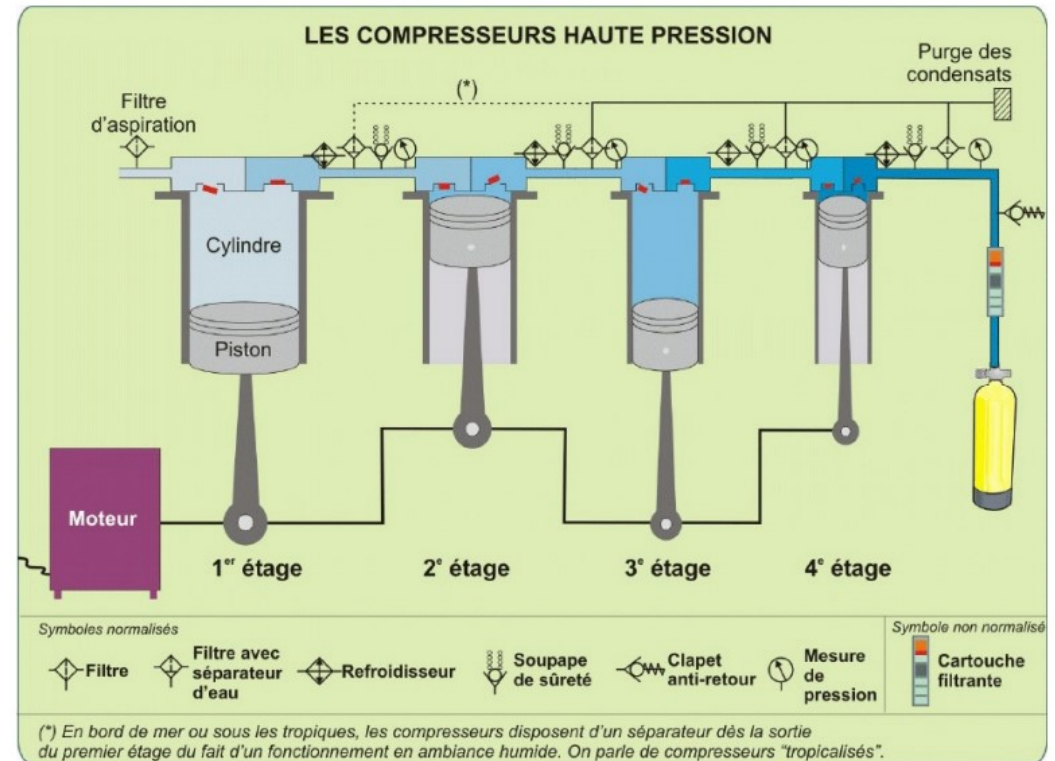
Consignes de gonflage (à afficher près de la rampe)

- 1 - Vérifier le niveau d'huile avant le démarrage du compresseur.
- 2 - Avant le raccordement de la bouteille, vérifier : son état extérieur, date de dernière épreuve (< 2 ans), Pression de service (PS)
- 3 - Purger la robinetterie.
- 4 - Raccorder la robinetterie à une rampe correspondant à sa PS.
- 5 - Surveiller régulièrement le manomètre de la rampe.
- 6 - Purger régulièrement les décanteurs et filtres (ou vérifier le bon fonctionnement des purges automatiques).
- 7 - Ne pas dépasser la pression de service.

C. Les élèves et le gonflage des blocs

Dans le cadre de leur cursus, les élèves en formation Niveau 3 ou 4, peuvent participer au gonflage des blocs en présence d'une personne autorisée à utiliser le compresseur.

Schéma de principe du compresseur



Source : Foret & Torres, 2003

B. Fiche ressource sécurité «Plongée avec scaphandre » - Check-list

L'enseignant doit exercer une action de vigilance permanente et reste, quel que soit le niveau d'évolution des élèves et quel que soit le dispositif concerné, responsable des mises en œuvre qu'il propose.

	En bassin dont la profondeur est inférieure à 6 mètres	En milieu naturel et en bassin dont la profondeur est supérieur à 6 mètres
En amont de la séance		
Préalable à la plongée	Le savoir nager doit être attesté par l'ASSN avant toute activité de plongée.	Certificat médical de non contre-indication à la plongée par le médecin de famille. Si PAI médecin hyperbare ou fédéral. Une attention particulière est portée sur l'examen ORL (tympans, équilibration/perméabilité tubaire, évaluation vestibulaire, acuité auditive) et l'examen dentaire
Vérifier le matériel de secours Repérage du site de pratique et organisation de la séance	Prendre connaissance du POS (plan d'organisation des secours) et en particulier • l'emplacement des matériels de recherche, de sauvetage et de secours : infirmerie, brancard, o2, perches, rescue...doivent figurer sur le POSS. Chacun doit être capable, à tout moment, d'accéder à ces équipements et matériels. • Les moyens de communication intérieure et les moyens d'appel des secours extérieurs • Les voies d'accès et de secours Communiquer avec le chef de bassin sur la gestion des accidents et proposer un exercice de sauvetage régulièrement.	Vérifier le matériel de Secours du bateau support plongée : • un moyen de communication permettant de prévenir les secours. Une VHF est nécessaire lorsque la plongée se déroule en mer au départ d'une embarcation support de plongée ; • de l'eau douce potable ; • un ballon auto-remplisseur à valve unidirectionnelle avec sac de réserve d'oxygène et trois masques (grand, moyen, petit) + un masque à haute concentration ; • un ensemble d'oxygénothérapie médicale normobare, avec manodétendeur, débit-litre et tuyau de raccordement au ballon auto-remplisseur à valve unidirectionnelle et un masque à haute concentration ; • une couverture isothermique ; • des fiches d'évacuation selon un modèle type (code du sport) • Le plan de secours adapté au lieu et à la plongée pratiquée. Vérifier le matériel d'assistance : • une bouteille d'air de secours équipée de son détendeur • un moyen de rappeler les plongeurs en immersion depuis la surface • une tablette de notation immergeable ; • un jeu de tables de décompression (milieu naturel)
	Organiser les groupes de travail Matérialiser des zones de travail en fonction de la profondeur. Identifier les espaces de travail en scaphandre, en surface	Prendre la météo , l'heure des marées (annulation de la sortie si BMS en cours ou annoncé) Demander les diplômes en cas d'utilisation d'intervenants extérieurs. Choisir les lieux de plongée en fonction du niveau du groupe et savoir annuler la

	et en apnée.	plongée si les éléments ne correspondent pas aux niveaux des élèves • les mouvements de l'eau (par exemple, courant, vagues). • la profondeur. • la visibilité en immersion. • les méthodes de mise à l'eau/sortie de l'eau. • les limitations de zones. • l'adaptation du site aux activités prévues. • les procédures d'intervention d'urgence. Remplir la fiche des palanquées (constituer les groupes, imposer les paramètres de plongée)
En début de séance		
a) organisation du lieu de pratique et mise en place de prévention active.	Prévention : Chute, glissade = ne pas courir et ne pas encombrer les zones de circulation Blessure au cours de la manutention de matériel lourd = Respect des consignes de manipulation et de stockage des blocs. Le matériel est adapté à la morphologie des utilisateurs (poids des blocs) Blessure causée par des éléments du scaphandre sous pression (rupture joint, flexible, robinetterie) = ne pas approcher le visage pour identifier la provenance d'une petite fuite. ne pas se positionner dans l'axe des sorties HP. Stockage des bouteilles à plat en piscine et attachées sur les racks sur le bateau.	
b) Organisation des palanquées, des binômes	Un enseignant est au bord du bassin toute la séance Plongeurs sont encadrés tant que expiration/remontée non validées Puis, après validation de l'expiration/remonté, Il travaille en binôme homogène ou Il travaille en binôme « Tutorat » ex Débutant avec un N3 <i>Quel que soit le dispositif, si il y a des débutants dans le groupe, il y a un encadrant dans la partie la plus profonde du bassin.</i>	Rappeler que seul l'enseignant « Directeur de plongée » est habilité à autoriser la plongée en autonomie (à des élèves majeurs qui ont validés les compétences le permettant), après s'être assuré du projet de plongée du binôme et de la bonne appropriation du briefing. Les palanquées sont constituées de façon homogène (max 4 plongeurs). En fonction du type de plongée (technique ou exploration, encadré ou autonome) et du niveau des élèves, le nombre de plongeurs peut être réduit. Remplir la feuille de palanquée.
c) Mise en place de routines sécuritaires et contrôle des matériels	Vérifier son matériel et gréer les blocs • Installer le gilet stabilisateur • Installer les détendeurs • Mettre le direct système • Ouvrir la bouteille et vérifier la pression au manomètre	Les membres d'une palanquée s'installent dans la même zone sur bateau. Vérifier son matériel et gréer les blocs avant que le bateau ne quitte le port. • Installer le gilet stabilisateur • Installer les détendeurs • Mettre le direct système

	• Gonfler le gilet • Rechercher d'éventuelles fuites Poser son matériel couché au sol au bord de l'eau, pour qu'il ne chute pas et qu'il ne gêne pas la circulation autour du bassin Briefing du directeur de plongée Objectifs de la séance pour les différents groupes Constitution des groupes de travail (palanquée encadrée ou binôme)	• Ouvrir la bouteille et vérifier la pression au manomètre • Gonfler le gilet • Rechercher d'éventuelles fuites Vérifier le matériel de son binôme, installé à coté de vous. • Fermer la bouteille et purger les flexibles pour la navigation • Attacher le matériel dans le rack pour la navigation Si Nitrox • savoir analyser son gaz et remplir les documents utiles à la plongée Nitrox (registre, inscription sur le bloc) Briefing du directeur de plongée PSM (Plongée Sous-Marine) P=(Présentation) - Plongée S= Sécurité M=Matériel
Au cours de la séance		
a) Contrôle et gestion du groupe	Tout se fait toujours par binôme = unité de base en plongée. Même dans une palanquée de 4 plongeurs, les binômes sont constitués. Dès la piscine et l'initiation il est important d'insister sur le travail à deux. Développer entraide et solidarité est le cœur de l'activité, la sécurité du plongeur en dépend.	Briefing et rappel sécurité par l'encadrant de la palanquée. On explique le projet de plongée et on s'assure que tous les plongeurs ont compris Description du site : par où allons-nous aller, que va-t-on voir ? (but de la plongée, faune, flore). • Rôle de chacun + constitution des binômes • La place de chacun (la position par rapport à l'encadrant + la façon de se mettre à l'eau) • Plongée à. XX. mètres en fonction du brevet .et. temps prévu : établir les paramètres. • Moyen(s) de décompression utilisé(s) : tables, ordi (rappel : tous les exercices se font aux tables. • La façon de se mettre à l'eau, RDV : en surface.... • La descente : jamais plus bas que l'encadrant. • Sur le fond : à proximité de l'encadrant GP ou du SF en fonction de la visibilité. • Arrêt de la plongée (temps prévu, 50bars...) • La remontée : jamais plus haut que l'encadrant. • Les paliers envisagés sur le mouillage ou en pleine eau (parachute) • Façon de sortir de l'eau (qui en premier et pourquoi ?) • Consignes: en cas de perte – si on est sur réserve.
b)		

Recommandations techniques et sécuritaires	S'équiper Privilégier l'équipement dans l'eau Le gilet gonflé est en surface, on se met à l'eau avec palmes aux pieds et masque, pour capeler son bloc. Aider son binôme et vérifier le matériel (sangle serrée, manomètre visible devant le plongeur, octopus attaché.) S'échauffer L'échauffement permet de consolider des acquis. Il est composé d'exercices maîtrisés ou bien il permet de s'assurer des prérequis pour le corps de la séance à venir. Il peut être proposé par le binôme ou imposé par l'enseignant. Le binôme ne peut s'immerger qu'après validation de son projet ou validation de l'appropriation des gestes à effectuer et leur déroulé, par l'enseignant en surface : endroit de l'immersion, profondeur des exercices, qui fait la victime, qui fait le sauveteur... Dans le cas de palanquée encadrée, enseignant s'assure que tous les élèves de la palanquée ont compris l'enchaînement et le lieu des exercices. Séance : Trois grandes familles de situations : Des situations problèmes à résoudre qui permettent de consolider des automatismes de sécurité (technique pour assurer sa sécurité et réactions aux signes pour assurer celle de l'autre). Les binômes peuvent être de niveaux homogènes. Des exercices d'apprentissage technique en scaphandre. On privilégiera soit une palanquée encadrée ou un binôme avec tutorat. <i>(On s'assurera que le tuteur maîtrise toujours la technique.)</i> L'apprentissage se fait en faible profondeur jusqu'aux critères de réussite validés. Puis dans la zone des 3	S'équiper • Bien vérifier son équipement (bouteille ouverte, tous les éléments sont bien présents). • Procédure Gaz Volume Instrument • Si Nitrox connaître le mélange de son binôme et sa profondeur limite • Une palanquée peut être constituée de 2 à 5 plongeurs. Il faut se "binômer" avec une autre personne (même si la palanquée doit rester groupée d'un bout à l'autre de la plongée, il est préférable d'avoir une personne plus privilégiée à surveiller et qui nous surveille). • Avant de se préparer à sauter, il faut vérifier que tout est bien Ok chez votre binôme et regarder comment son matériel est positionné. N'oubliez pas que vous pouvez être celui qui devra intervenir le premier sur une panne d'air, ou inversement ça peut être votre binôme qui sera amené à vous aider La procédure pour se mettre à l'eau • Observer la zone de mise à l'eau (personnes, obstacles...). • Le chef de palanquée doit être à l'eau le premier • Attendre, pour sauter à l'eau, le signal du pilote du bateau • Attendre pour s'immerger, le signal du chef de palanquée. • On ne s'immerge JAMAIS en étant essoufflé excepté si il y a beaucoup de vagues où on reprend son souffle à 3m de profondeur, il est dans tous les autres cas préférable de récupérer son souffle en surface à l'air libre. • S'arrêter avec son binôme à 3 mètres, vérifier le sanglage du matériel et recherche fuite chez son binôme. Pendant l'exploration ou la plongée technique- • Rester toujours groupé, vous devez toujours être à distance maximale d'un bras tendu de votre binôme... en cas de problème le temps de réaction, de palmer pour aller porter secours serait trop long à une distance plus longue. Ne soyez pas non plus collés, vous allez donner ou prendre des coups c'est inutile et inconfortable.- • Toujours surveiller son binôme et le chef de palanquée.- • NE JAMAIS SE TROUVER EN DESSOUS DU CHEF DE PALANQUÉE ni à la descente, ni lors de la plongée.- • Vérifier régulièrement votre air même si votre moniteur ne vous le demande pas vous avez OBLIGATION de signaler 100bars et 70bars. • N'oubliez pas que vous êtes le 1^{er} responsable de votre propre sécurité. • Votre moniteur va communiquer avec vous régulièrement par des signes (on verra ce cours à part). Attention ces signes sont à connaître par cœur. Certains signes seront pour des consignes à respecter, d'autres pour vous faire découvrir des espèces parfois très petites, n'hésitez pas à bien regarder votre moniteur régulièrement pour ne rien rater Lors de la remontée
---	---	---

	mètres. Certains apprentissages peuvent se prolonger sur plusieurs séances en se complexifiant. <i>Par exemple : le vidage de masque se fait partiellement en 2 ou 3^e séance chez le débutant à genoux sur un fond d'1,50 mètres. Puis à genoux à 3 mètres. Puis en équilibre.</i> <i>Les élèves en formation niveau 2 pourront faire des échanges de masques en déplacement ou gérer le vidage de masque pendant l'assistance de leur coéquipier.</i> Des exercices pour gagner en aquaticité et prendre confiance : Apnée et nages avec palmes en surface. Ces exercices se font aussi en binôme dès lors que la réaction à la syncope est maîtrisée. Après chaque émergence un dialogue s'instaure avec l'enseignant. Quelles sont les réussites et les difficultés ? Quels sont les ressentis ? Que va-t-on faire pour remédier ou complexifier la situation ? Sortie de l'eau : entraide au sein du binôme pour sortir le matériel, le porter et le dégréer.	- On remonte sur la consigne du moniteur. La remontée doit être réalisée à une vitesse dite des petites bulles- - Contrôler sa remontée.- - NE JAMAIS BLOQUER SA RESPIRATION- - NE JAMAIS SE TROUVER AU DESSUS DU CHEF DE PALANQUÉE- - Observer la surface en faisant un tour d'horizon dans la zone des 3 mètres.- - Maintenir le palier avec les autres membres de sa palanquée, - Sur la consigne «fin de plongée» «on remonte» vous entamez la remontée entre le palier et la surface à une vitesse EXTREMEMENT lente. (3m :30 ") Débriefing - Profondeur, temps tables, durée totale, heure de sortie, indice. - Observations éventuelles (remarques.... positives ou négatives.) - Qu'avons-nous vu ? Poissons, espèces protégées, épave..... - Pas de sport intensif ni d'apnée pendant la désaturation
Fin de la séance		
Assurer le suivi du matériel et favoriser le retour d'expérience	S'assurer du rangement correct du matériel et contrôler son état et son nombre avant de quitter le bassin.	Le DP note les paramètres de la plongée : heure d'immersion et de sortie, profondeur maximale atteinte, durée de la plongée, paliers réalisés (profondeur et durée) Le plongeur range le matériel qui lui a été attribué pour la durée du stage dans sa caisse. Sort sa caisse du bateau Rince son matériel et étend sa combinaison dans le séchoir
	Signaler sur le cahier d'EPI les remarques éventuelles concernant le matériel	Signaler sur le cahier d'EPI les remarques éventuelles concernant le matériel
		Annoter le carnet de plongée : date, profondeur, temps de plongée,

		éventuellement lestage/ vêtement, aperçu faune et flore, binôme etc...
--	--	--

C. Ressources pour aller plus loin :

Cursus de formation **FFESSM** (fédération délégataire)

https://ffessm.fr/pages_manuel.asp

Cursus de formation ANMP (Association nationale des moniteurs de plongée brevet d'Etat)

<http://www.anmp-plongee.com/formations/cursus-air/>

Extraits du Code du sport : Dispositions communes aux établissements organisant la pratique de la plongée subaquatique à l'air, à l'oxygène et aux mélanges autres que l'air

https://ffessm.fr/document.asp?pages_numero=183&titre=CODE